

Conseil Communal

De: Sebastian Süess <sebastian@sueess.org>
Envoyé: jeudi 4 avril 2019 14:31
À: Morel Nicolas; Conseil Communal
Objet: Démission en tant que délégué du Conseil intercommunal des taxis

Monsieur le Président, cher Nicolas,

J'ai le regret de te présenter ma démission de délégué au Conseil intercommunal des taxis avec effet immédiat. Après de longs mois de surcharge, nous avons décidé en famille de couper drastiquement dans nos engagements associatifs et partisans respectifs. Cette décision n'a pas été facile à prendre, mais notre petite fille et notre vie familiale de manière générale ont davantage besoin de notre présence.

Ces deux ans passés au Conseil intercommunal et également à sa commission de gestion ont été intéressants et intuitifs pour moi et je continuerai à m'intéresser au sort de la profession des taxis et de ce que devient ce service public régional dans ce monde incertain.

Je te remercie de l'attention que tu portes à la présente et te prie d'agréer, cher Nicolas, mes meilleures salutations,

—
Sebastian Süess · Rue de Bassenges 32 · 1024 Écublens VD

Communiqué de presse

Zurich, le 14 mai 2019

Les premiers Sites 2000 watts « en transformation » sont certifiés

Désireux d'accélérer l'assainissement énergétique du bâti existant, l'Office fédéral de l'énergie a étendu la possibilité d'obtenir la certification Site 2000 watts aux quartiers en cours de transformation. Quatre projets pilotes viennent d'être certifiés.

Le parc immobilier suisse compte pour environ 45 % de la consommation d'énergie et 40 % des émissions de gaz à effet de serre du pays. Les bâtiments offrent donc un potentiel important pour la réalisation des objectifs de la Stratégie énergétique 2050 de la Confédération. Pour créer des incitations en faveur d'une gestion durable de l'énergie dans les bâtiments neufs, l'Office fédéral de l'énergie décerne depuis plusieurs années déjà le certificat *Site 2000 watts*, qui soutient la création d'espaces de vie urbains à la fois attrayants, optimisés sur le plan de la mobilité, et conformes à des standards élevés en matière d'efficacité dans les domaines de l'énergie, des ressources et du climat.

Jusqu'ici : une certification en deux volets, et 26 sites certifiés

Jusqu'à présent, le certificat 2000 watts ne comportait que deux volets : le volet « en développement », qui récompense les sites en cours de planification ou de construction, et le volet « en exploitation », qui en fait autant pour les sites achevés et habités. Lorsqu'un site est « en exploitation », un monitoring vérifie de façon systématique si les exigences de la certification sont respectées, et fournit à l'organisme qui en est responsable des pistes pour en optimiser la gestion énergétique. En Suisse, 19 sites sont aujourd'hui certifiés « en développement » et 7 « en exploitation », ce qui donne un total de 26 certifications pour ces deux volets.

Le bâti existant désormais intégré dans la démarche Sites 2000 watts

À eux seuls, les nouveaux projets de construction, si efficaces soient-ils sur le plan énergétique, ne permettent pas d'atteindre les objectifs de la Stratégie énergétique 2050. Leur nombre est bien trop faible par rapport à l'ensemble du parc immobilier. « Si nous voulons atteindre les objectifs énergétiques fixés, il nous faut nous focaliser davantage sur le bâti existant », relève Daniel Büchel, directeur du programme SuisseEnergie, chef de la division Efficacité énergétique et énergies renouvelables de l'OFEN et sous-directeur de cet office. « C'est pourquoi nous avons décidé d'étendre l'applicabilité du certificat Site 2000 watts à un troisième volet, celui des bâtiments existants. Il s'agit d'inciter les propriétaires à procéder à la rénovation énergétique de leurs bâtiments pour en faire des éléments importants de leur portefeuille ». Les incitations jouent un rôle d'autant plus important qu'il n'existe pas de base légale permettant d'obliger les propriétaires à effectuer des rénovations énergétiques. Le taux de rénovation des bâtiments existants s'élève actuellement à 1 % par an environ, ce qui est insuffisant.

Certificat « en transformation »

Étant donné que la réussite de la Stratégie énergétique dans le domaine du bâtiment dépend pour une part essentielle de la transformation durable du parc immobilier existant, l'OFEN a décidé d'ajouter un troisième volet à la certification *Site 2000 watts*. Baptisé « en transformation », ce

Communication SuisseEnergie
pour les villes, les communes, les sites et les régions
c/o Burson Cohn & Wolfe AG
Grubenstrasse 40
8045 Zurich

Tél. : +41 (0)44 455 84 00
media@energiestadt.info
www.2000watt.swiss

nouveau volet récompense les sites et quartiers existants qui se lancent dans un processus de rénovation visant à atteindre les valeurs cibles et les exigences qualitatives imposées aux sites 2000 watts. Ce processus tient compte de l'état actuel, de l'état final visé et de la trajectoire de transformation sur une période de 20 ans au plus. Les propriétaires du site élaborent une stratégie de rénovation et s'engagent à la mettre en œuvre. Les mesures choisies peuvent laisser pratiquement inchangé l'aspect extérieur des bâtiments et se concentrer essentiellement sur les systèmes énergétiques et la mobilité. Des recertifications régulières garantissent le respect des étapes de la transformation. Ainsi, le quartier se rapproche peu à peu des valeurs cibles de la Stratégie énergétique 2050. La méthode d'évaluation comprend les paramètres quantitatifs et qualitatifs utilisés jusqu'à présent par le label. Elle est basée sur *La voie SIA vers l'efficacité énergétique* et sur le label Cité de l'énergie pour les communes.

Les sites pilotes certifiés

Pas moins de 11 sites ont testé l'approche *Site 2000 watts en transformation* pendant une phase pilote qui a duré trois ans. Le 30 avril 2019, quatre d'entre eux se sont vu décerner le label *Site 2000 watts* :

- campus Sursee d'Oberkirch (LU), le plus grand centre de formation et de séminaires de Suisse
- campus de Swiss Re à Zurich (Mythenquai)
- siège social d'AXA à Winterthur (Römerstrasse)
- Université de Lausanne (UNIL) à Ecublens, Chavannes-près-Renens, Saint-Sulpice et Lausanne.

Si de nombreux sites à caractère résidentiel ont participé à la phase pilote, ce sont surtout ceux dont les conditions de propriété étaient particulièrement claires qui ont réussi à remplir les exigences requises pour la certification. « Il est apparu que les processus décisionnels prennent davantage de temps pour les sites caractérisés par des conditions de propriété complexes, avec plusieurs propriétaires privés, ce qui n'a rien d'étonnant », remarque Daniel Kellenberger, chef du projet. « Pour réussir une rénovation de quartier, il est indispensable d'y associer étroitement les habitants et les propriétaires privés, dans le cadre d'un processus participatif, et d'étudier les souhaits individuels concernant l'aménagement futur. Il faut consacrer suffisamment de temps à ce processus afin de rendre le quartier vivant et attrayant. Bon nombre des projets qui n'ont pas été certifiés à l'issue de la phase pilote le seront vraisemblablement dans les prochaines années. »

Les organismes et groupements qui se lancent dans des projets de transformation et de certification de site réalisent un travail de pionnier dans le domaine, essentiel, de la rénovation énergétique des quartiers existants.

Les personnes ci-dessous se tiennent à votre disposition pour tout renseignement. Vous trouverez également des informations complémentaires sur 2000watt.swiss.

Site 2000 watts

Francine Wegmueller
Direction romande du projet Sites 2000 watts
+41 21 886 18 08
site@2000watt.ch

Office fédéral de l'énergie (OFEN)

Ricardo Bandli
Responsable du programme 2000 watts
+41 (0)58 462 54 32
ricardo.bandli@bfe.admin.ch

Contact médias

Daniela Leeb
Communication SuisseEnergie
pour les villes, les communes, les sites et les régions
+41 (0)44 455 84 00
media@energiestadt.info



SuisseEnergie est le programme du Conseil fédéral pour la promotion de l'efficacité énergétique et des énergies renouvelables grâce à des mesures volontaires. Les villes, les communes, les sites ainsi que les régions y jouent un rôle très important et sont soutenus par SuisseEnergie.

Le certificat « Site 2000 watts » permet de distinguer les zones urbanisées qui adoptent un comportement conforme aux principes du développement durable en termes d'utilisation des ressources au niveau de la construction, de la rénovation et de l'exploitation des bâtiments ainsi qu'en termes de mobilité quotidienne liée au site. Le label orienté processus évalue tous les stades du développement des sites en les considérant comme des espaces de vie globaux.